UZES.FR

PRATIQUE À VIVRE

Facturation de la SAUR : deux jours de permanences pour poser vos questions

La SAUR tiendra deux jours de permanences à la Mairie d'Uzès (Salon Malraux - 1er étage) les 28 et 29 octobre prochains suite à l'envoi des factures.

Publié le 10 octobre 2024

Facturation de la SAUR : deux jours de permanences pour poser vos questions

Suite à l'envoi des factures de la SAUR, celle-ci tiendra deux jours de permanences à la Mairie d'Uzès (Salon Malraux - 1er étage) les 28 et 29 octobre prochains afin de répondre aux différentes questions et de guider au mieux les usagers dans leurs démarches.

> Lundi 28 octobre 2024 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
> Mardi 29 octobre 2024 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

CONTACT

SAUR - Service réseau collectif

Route de Bagnols-sur-Cèze
RN580-ZI de l'Ardoise
30290 Laudun-l'Ardoise

0430621000
0430621008

VOIR LA FICHE

DÉMARCHES

Service Eau et Assainissement

Mairie Uzès
1, place du Duché
30700 Uzès

0466034748
servicedeseaux@uzes.fr

VOIR LA FICHE

MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)